



Rue du Champ de Courses
76370
ROUXMESNIL-BOUTEILLES

COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2026

Date de convocation : 11/05/2026

Date d'affichage : 11/05/2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Pascal LEGOIS, Maire.

Etaient présents : Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Alain NOEL, Martine BUISSON, Alain DEHAIS, Gilles BIMONT, Fabrice LANGEVIN, Florence COSSARD, Stéphanie LEVILLAIN, Fanie EVRARD (arrivée au point 47/26), Yann TROTEL, Candice BILLIER, Romain OSVALT (arrivée au point 50/26), Gilles LECLERC, Dominique DARBON

Etaient Absents : M. CAILLY Pascal a donné pouvoir à Ronald SAHUT
Mme CLEMENT Priscille a donné pouvoir à Marie-Laure DELAHAYE
Mme Fanie EVRARD (jusqu'au point 46/26)
M. Romain Osvalt (jusqu'au point 49/26)

Mme Marie-Laure DELAHAYE a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	19
Présents	17
Pouvoirs	2
Votants	19

OBJET :

**DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION
DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES**

Depuis l'harmonisation des modes de scrutin dans les communes de plus ou moins de 1000 habitants, la composition de la commission de contrôle des listes électorales dépend du nombre de listes élues en présence au sein du Conseil Municipal.

Dans les communes comptant plus d'une liste en présence au Conseil Municipal, la commission de contrôle est composée de 5 conseillers municipaux, répartis comme suit :

- 3 conseillers municipaux de la liste majoritaire, volontaires pris dans l'ordre du tableau
- 2 conseillers municipaux de la seconde liste

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Désigne M. Gilles BIMONT, Mmes Stéphanie LEVILLAIN et Candice BILLIER membres de la liste majoritaire et Mme Dominique DARBON et M. Gilles LECLERC, membres de la seconde liste

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire,
P. LEGOIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605450-20260518-53-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026

Publication : 28/05/2026